



Bilan Accidentalité du Finistère 2023

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**





Le bilan des victimes de la route de l'année 2023 en Finistère est identique à ceux de 2022 et de 2021 avec 43 tués dont 2 accidents multi-victimes en causant le décès de 5 personnes.

Ces accidents rappellent que la sécurité routière reste un enjeu permanent et repose sur l'implication de toute la communauté des acteurs locaux. Dès lors, le Préfet du Finistère demande aux autorités publiques, de poursuivre et d'intensifier leurs efforts, tant pour sensibiliser et responsabiliser les usagers de la route, que pour sanctionner les comportements déviants.

Les chiffres clés de l'accidentalité dans le Finistère

Au 31 décembre 2023, nous déplorons **40 accidents mortels de la circulation** dans notre département, **faisant 43 victimes**, chiffres identiques à 2022 et 2021.

Par rapport aux résultats de l'année précédente, la situation montre une tendance favorable de tous les indicateurs excepté de celui du nombre de tués reste identique.

| Catégories | Bilan | | | Evolution | |
|----------------------|-------|------|------|-------------|-------------|
| | 2019 | 2022 | 2023 | 2023 / 2019 | 2023 / 2022 |
| Accidents corporels | 696 | 804 | 710 | 2 % | -12 % |
| Tués | 38 | 43 | 43 | 13 % | 0 % |
| Blessés | 892 | 1009 | 870 | -2 % | -14 % |
| Blessés hospitalisés | 262 | 294 | 287 | 10 % | -2 % |

Des catégories d'usagers toujours fortement touchées

Sur les 43 victimes, 47 % des tués sont des usagers vulnérables (soit 20 tués) :

- 7 piétons (35 %) ;
- 3 cyclistes (15 %) ;
- 2 cyclomotoristes (10 %) ;
- et 8 motards (40 %).

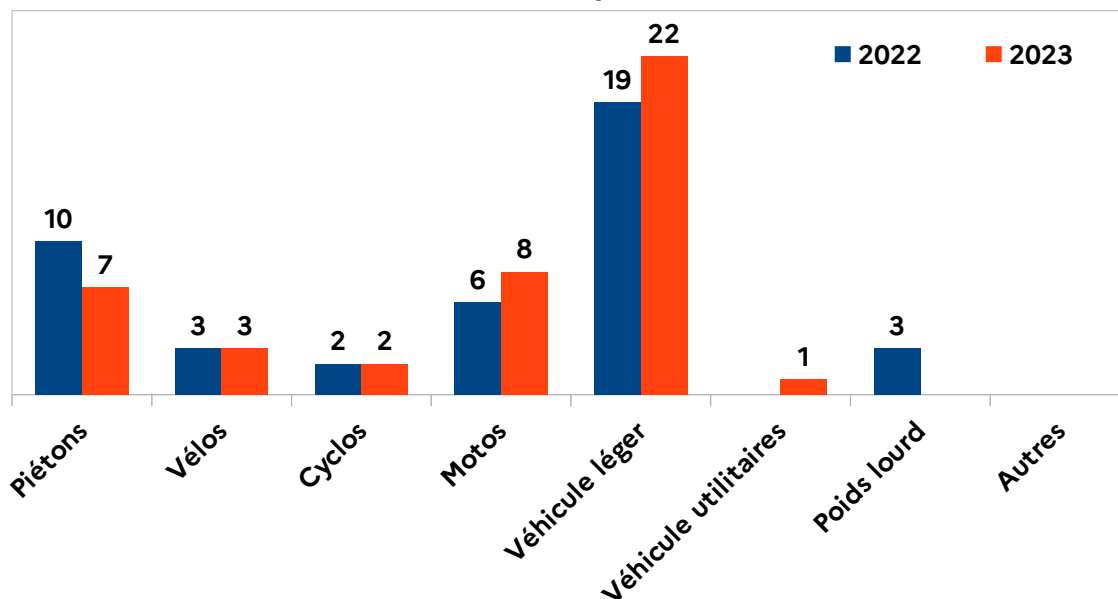
• L'accidentologie piétonne avec 16 % des tués (7 tués) enregistre une nette baisse en comparaison à 2022 (sur 43 victimes, 10 étaient des piétons soit 23 %) mais reste supérieure à 2021 (9 % et 4 tués).

• Les 2 roues-motorisés (motos et cyclos) enregistre une augmentation de 5 % par rapport à 2022 en passant de 8 victimes (2 personnes à cyclos et 6 à motos) à 10 victimes (2 victimes à cyclos et 8 à motos).

• L'accidentalité mortelle des véhicules légers repasse au-dessus de la moitié des tués de la route avec 51 % des victimes contre avec 44 % en 2022 et 54 % en 2021.

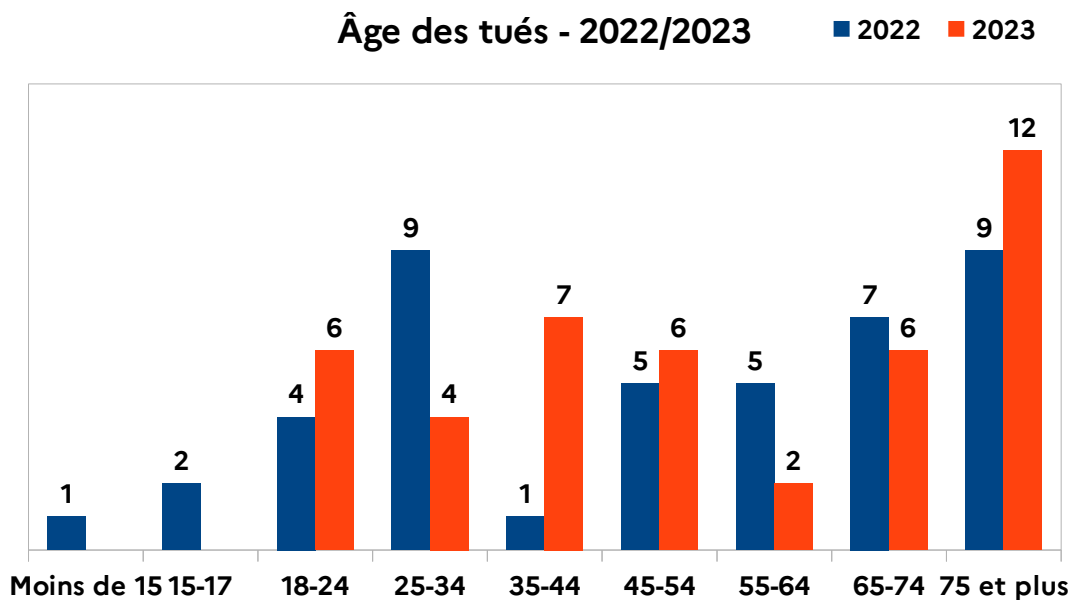


Tués selon le mode de déplacement 2022-2023



Répartition des tués par catégorie d'âge

Âge des tués - 2022/2023



- La moyenne d'âge des victimes est de 54 ans et celle des auteurs présumés d'accident mortel (APAM) est de 49 ans.
- Certaines catégories d'utilisateurs demeurent particulièrement exposées, notamment la catégorie d'âge 75 et plus avec **28 % des tués (soit 12 victimes)** et des 35-54 ans avec **30 % des tués (soit 13 victimes : 7 de 35-44 ans et 6 de 45-54 ans)**.

La catégorie moins de 25 ans reste une catégorie impactée même si les chiffres montrent une très légère amélioration pour la catégorie passant de 7 à 6 victimes. Cependant, l'essentiel des victimes



de 2023 se trouve dans la catégorie des 18-24 ans. Il est à noter qu'aucune victime de moins de 18 ans n'est à déplorer en 2023.

Des facteurs aggravant omniprésents dans les accidents mortels

L'analyse des accidents mortels 2023 confirme l'omniprésence des facteurs aggravants et des comportements irresponsables :

- Concernant les conduites addictives, ces dernières sont présentes dans 28 % des accidents mortels (chiffre identique à 2022) et chez 30 % des tués (chiffre identique à 2022). Il s'agit de la première cause des tués sur nos routes.

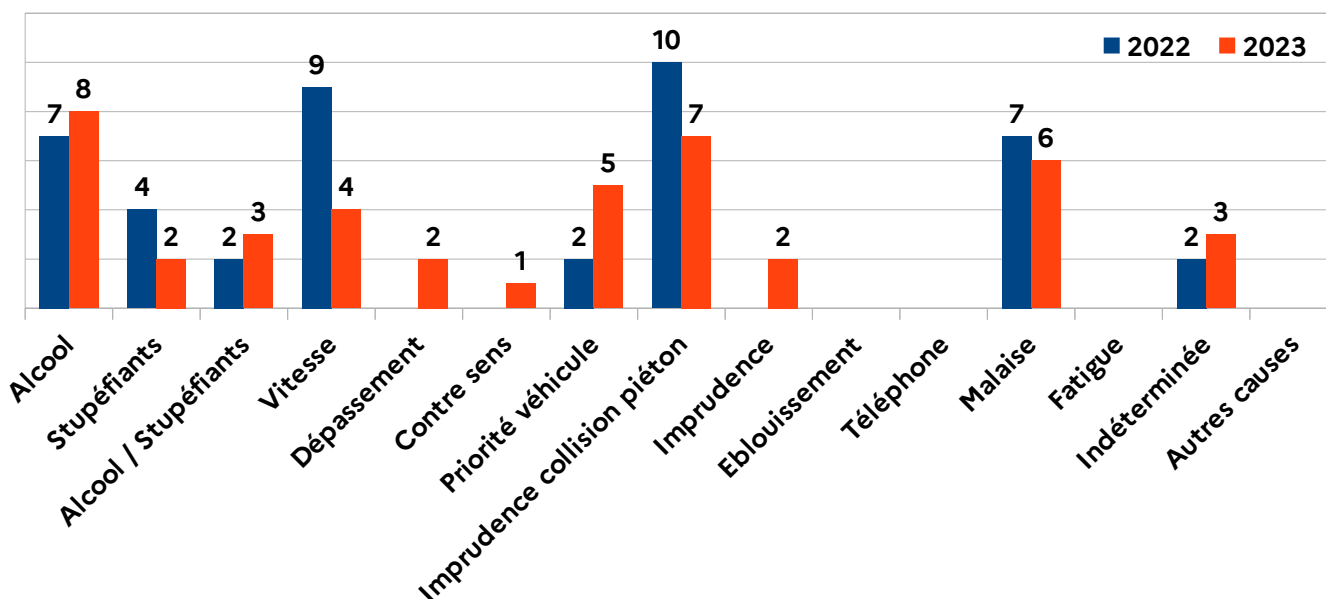
Répartition en pourcentages des accidents mortels et tués :

| | |
|-----------------------|-------------------------------------|
| alcool | 20 % (8 accidents) et 19 % (8 tués) |
| stupéfiants | 5 % (2 accidents) et 5 % (2 tués) |
| alcool et stupéfiants | 3 % (1 accident) et 6 % (3 tués) |

- Les accidents mortels où le non-respect du code de la route (exclusion des conduites addictives) est retenu se répartissent ainsi :
 - **vitesse excessive ou inadaptée** : 10 % (soit 4 tués) ;
 - **dépassement** : 5 % (soit 2 tués) ;
 - **contre sens** : 3 % (soit 1 tué) ;
 - **refus de priorité** : 10 % (soit 5 tués).
- Les collisions avec des piétons représentent 18 % des accidents mortels (soit 7 tués).

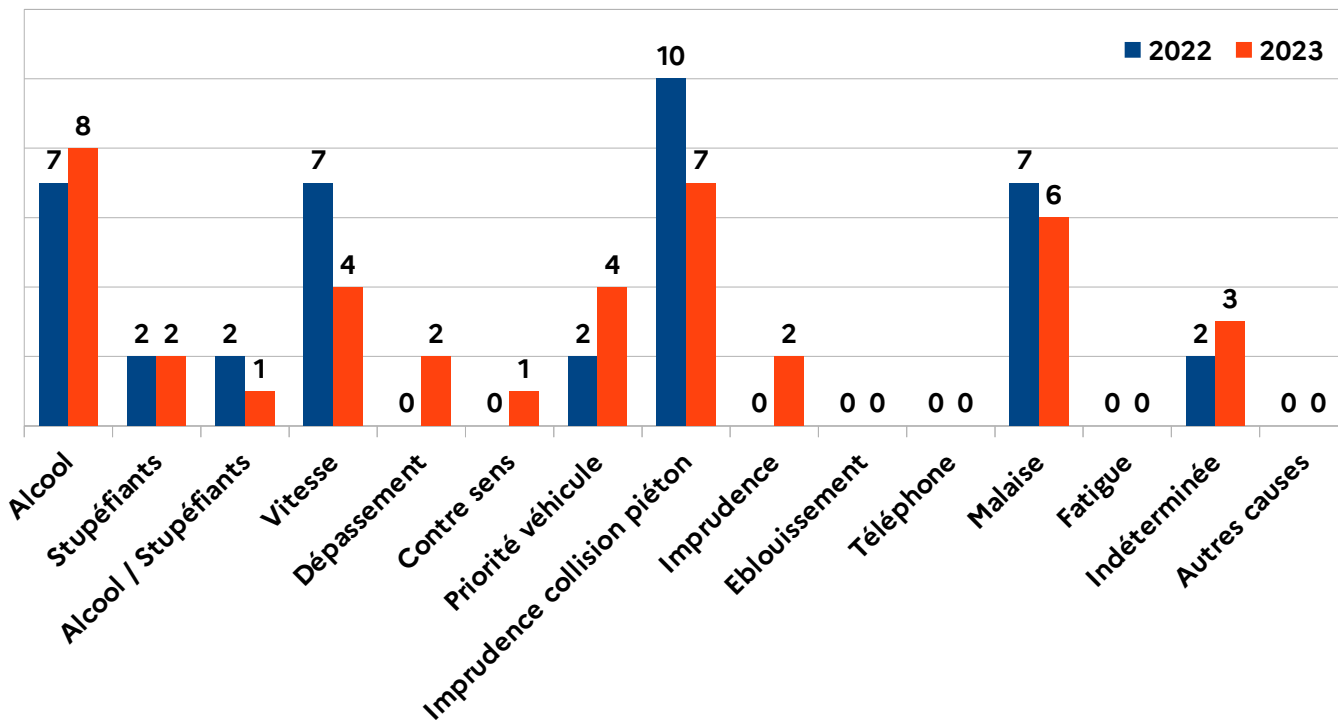
À noter que les malaises représentent 15 % des accidents mortels (soit 6 tués). Les victimes répartissent selon les modes de déplacement suivants : 1 cycliste et 5 conducteurs de véhicules légers.

Causes des tués

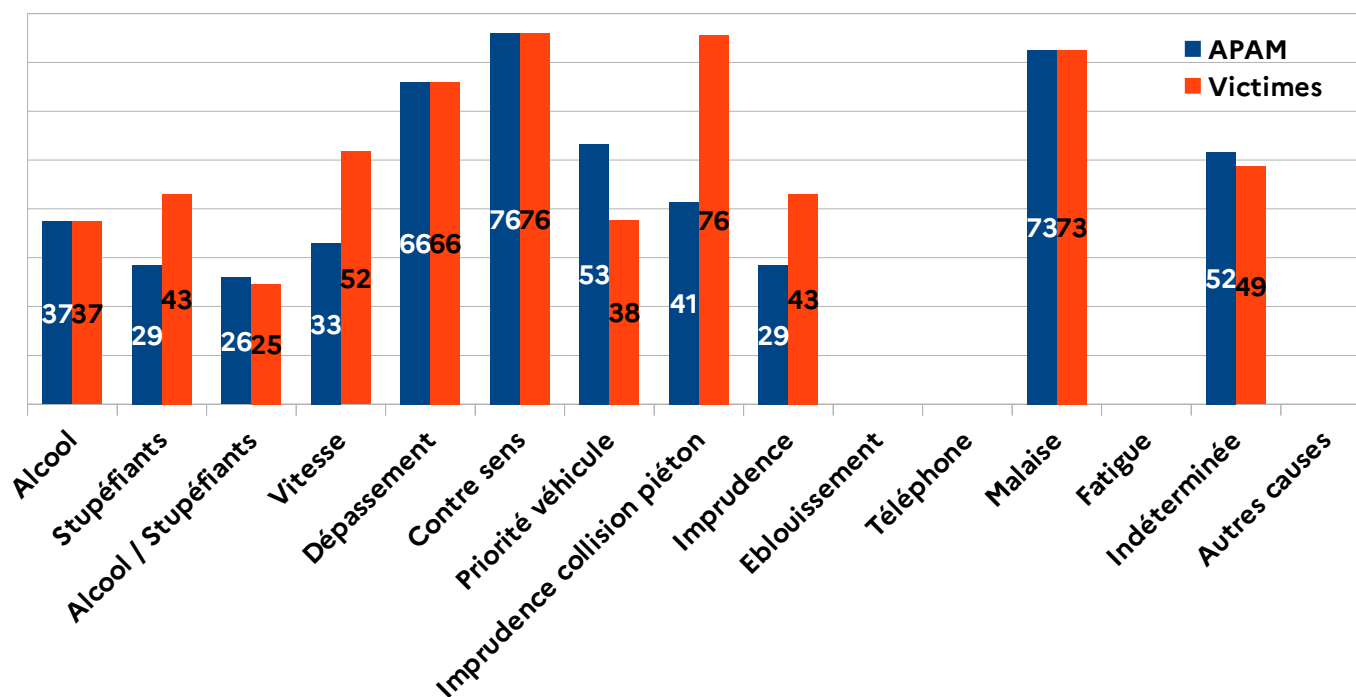




Causes des accidents mortels



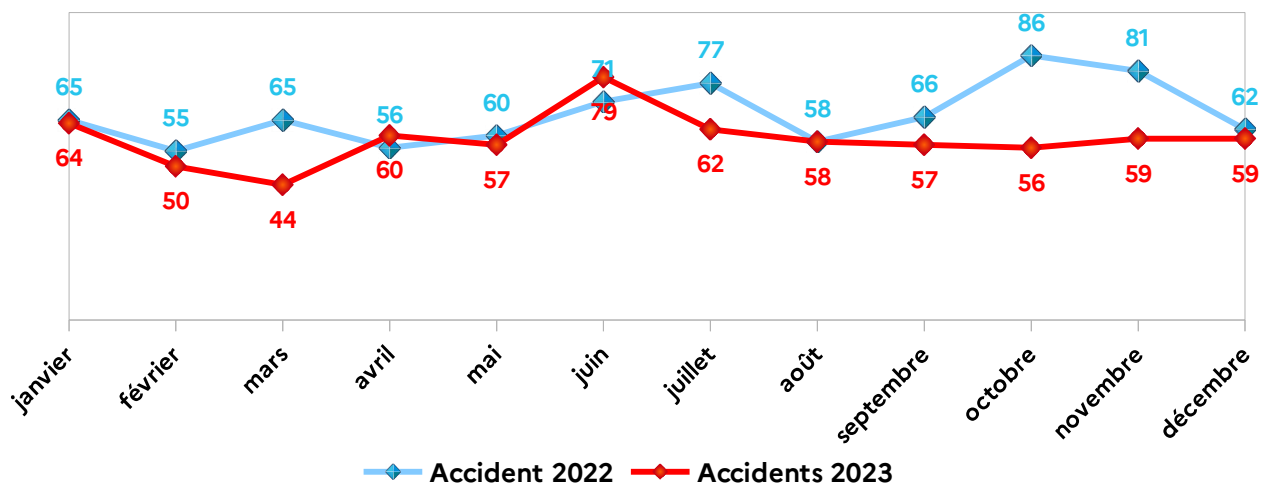
Moyenne d'âge par cause d'accident





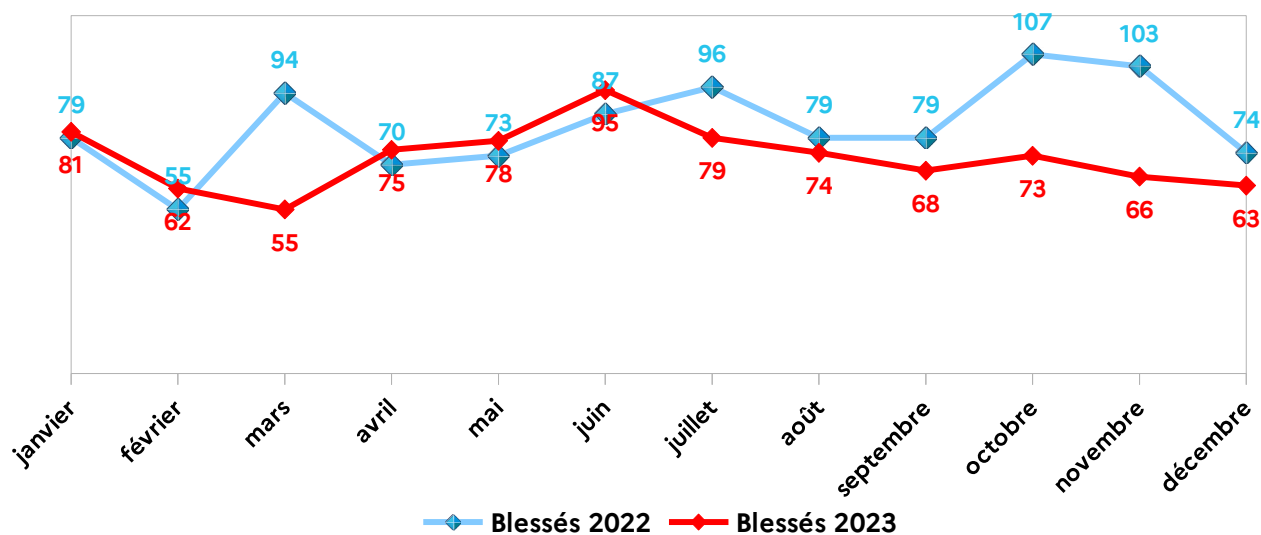
Évolutions mensuelles de l'accidentalité

Accidents corporels de la circulation



L'année 2023 montre un bilan favorable avec moins 12 % d'accidents corporels (-94). Les courbes 2022 et 2023 sont différentes avec des variations importantes notamment en début et fin d'année. Le pic 2023 des accidents estivaux semble en avance par rapport à 2022.

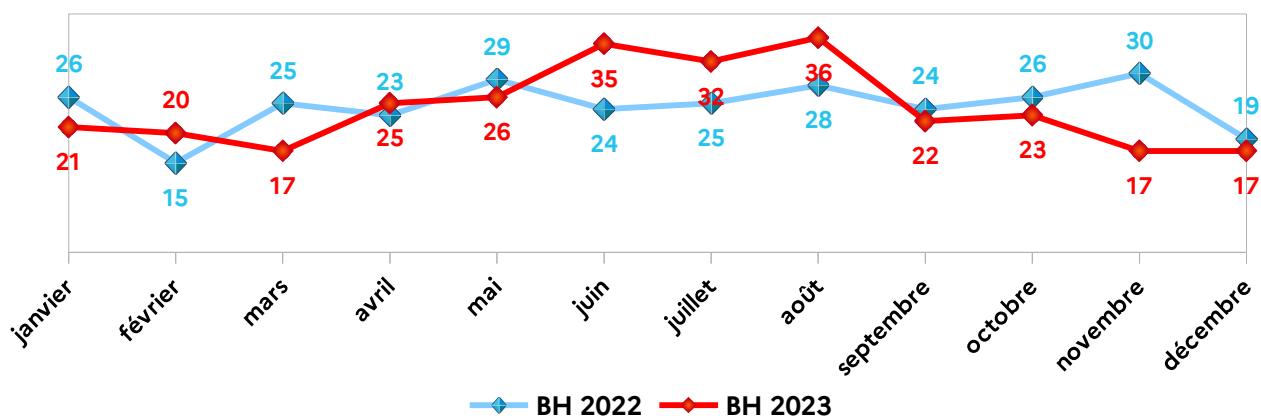
Blessés



L'année 2023 illustre également un bilan nettement plus favorable avec moins de 14 % de blessés qu'en 2022 (-139).

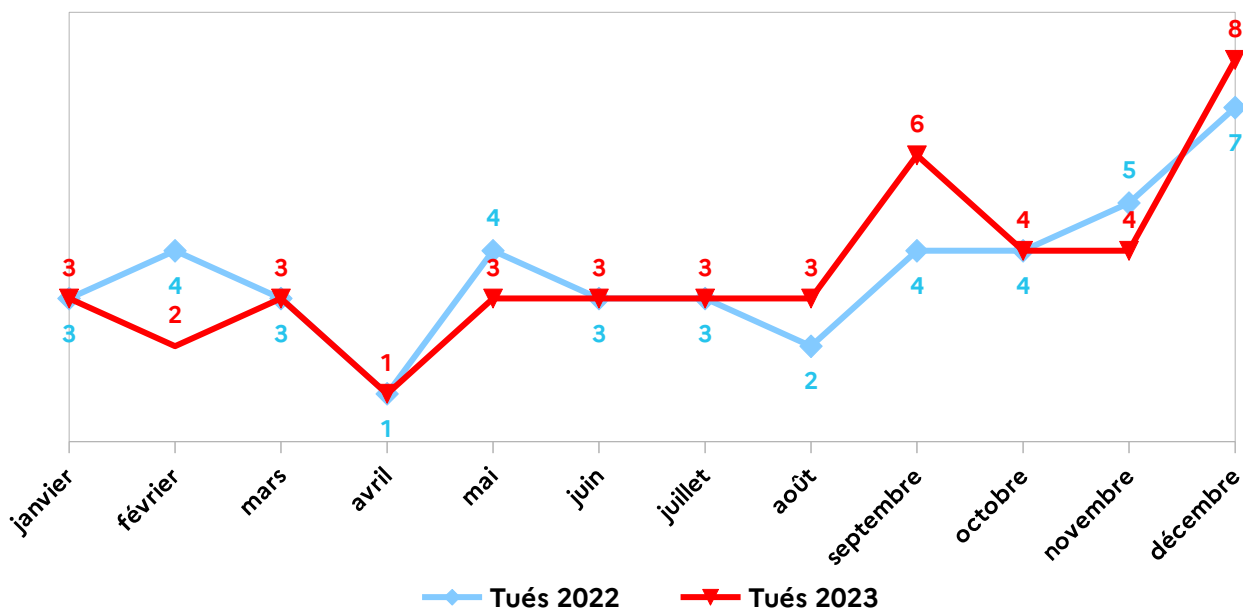


Blessés hospitalisés



L'année 2023 est similaire en termes de victimes hospitalisées plus de 24 heures avec une répartition temporelle différente (- 3 % soit une diminution de 9 victimes). Il y a eu plus de BH en été et moins en fin d'année.

Tués



L'on constate une forte dégradation de l'accidentalité mortelle au dernier mois de 2023 avec, notamment, **8 tués dans 6 accidents** dont un multi-victimes générant 3 tués.



Bilan en chiffres 2023

Les plus de 75 ans sont les premières victimes de la route sur 2022, avec 28 % et 12 tués (*contre 21 % et 9 tués en 2022*).

La conduite addictive est la première cause de l'accidentologie mortelle avec 30 % des tués soit 13 tués (*chiffres identiques à 2022*).

Un taux d'alcoolémie moyen important et supérieur à 2022 : 2,36 g/l de sang (*contre 1,90 g/l de sang*).

Les usagers vulnérables représentent 47 % des tués contre 49 % en 2022.

Les piétons représentent 16 % des tués contre 23 % en 2022.

2 accidents multi-victimes ont entraîné le décès de 5 personnes (*contre 3 pour 7 tués en 2022*).

49 % des personnes décédées n'ont aucune responsabilité dans l'accident contre 48 % en 2022.

Les hommes sont responsables dans 78 % des accidents mortels contre 87 % en 2022.



Bilan 2023 des forces de l'ordre

1 - Les contrôles d'alcoolémie 2023

(D'après les remontées mensuelles des forces de l'ordre)

| | Nombre de dépistages | Infractions relevées | | |
|---|----------------------|----------------------|--------------|---|
| | | Nombre | Dont délits | Pourcentage Délits / Nombre d'infractions |
| Escadron départemental de la sécurité routière du Finistère (EDSR 29) | 166 527 | 2 166 | 1 375 | 63,48 % |
| Direction départementale de la sécurité publique du Finistère (DDSP 29) | 6 895 | 592 | 554 | 93,58 % |
| Total | 173 422 | 2 758 | 1 929 | 69,94 % |

En 2023, 173 422 contrôles ont été effectués par les forces de l'ordre.

2 758 se sont révélés positif dont 1 929 délits.

- 2 842 se sont révélés positifs, soit 1,64 % des contrôles,
- 1 929 délits ont été enregistrés, taux supérieur à 0,8 g/l de sang, soit 69,94 % du nombre d'infractions constatées.

Rappel 2019:

- 3 609 tests se sont révélés positifs, soit 2,68 % des contrôles, 2 202 délits ont été enregistrés, taux supérieur à 0,8 g/l de sang, soit 61,01 % du nombre d'infractions enregistrées.

Rappel 2022:

- 3 068 tests se sont révélés positifs, soit 2 % des contrôles, 1 864 délits ont été enregistrés, taux supérieur à 0,8 g/l de sang, soit 60,76 % du nombre d'infractions enregistrées.

Infraction alcool : taux supérieur à 0,5 g/litre de sang ou 0,25 mg/litre d'air expiré.

Délit alcool : taux supérieur à 0,8 g/litre de sang ou 0,40 mg/litre d'air expiré.

2 - Les contrôles de stupéfiants 2023

(D'après les remontées mensuelles des forces de l'ordre)

| | Nombre de dépistages | Dont positifs | Pourcentage Positifs / Nombre |
|--|----------------------|---------------|-------------------------------|
| Escadron départemental de la sécurité routière du Finistère (EDSR29) | 11 324 | 943 | 8,33 % |
| Direction départementale de la sécurité publique du Finistère (DDSP29) | 1 234 | 452 | 36,31 % |
| Total | 12 569 | 1 395 | 11,10 % |

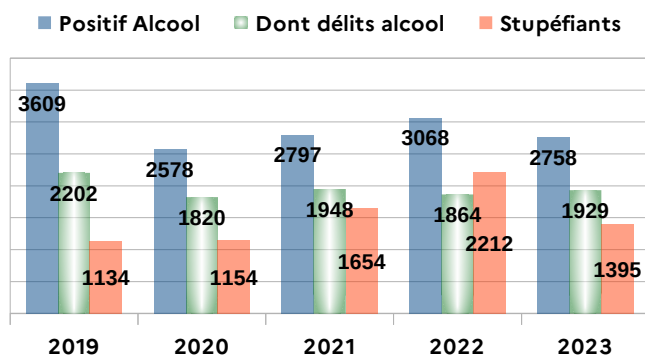


Accidentalité du Finistère Bilan 2023

En 2023, 12 569 contrôles stupéfiants ont été effectués par les forces de l'Ordre :

1 395 se sont révélés positifs, soit 11,10 % des dépistages.

En 2022, sur 2 212 tests étaient positifs soit 17,88 % des dépistages (12 369 tests effectués).



Après une forte baisse des infractions en 2020 (année marquée par les différentes mesures de lutte contre la pandémie du Covid19), suivi d'une hausse en 2021 et 2022, les infractions sont en légère baisse en 2023 pour l'alcool et la vitesse mais similaire pour les stupéfiants.

L'année 2023 se rapproche des chiffres de l'année 2020.

Les délits (taux > à 0,8 g/l de sang ou 0,4 mg/l d'air expiré) régresse très légèrement en 2022.

3 – Les contrôles de vitesse

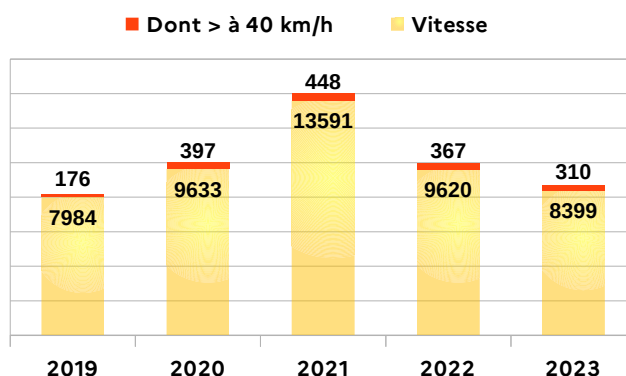
(D'après les remontées mensuelles des forces de l'ordre)

| | Nombre d'excès de vitesse | | % d'infractions > à 40 km/h |
|---|--------------------------------|------------|-----------------------------|
| | hors CSA ⁽¹⁾ mobile | > 40 km/h | |
| Escadron départemental de la sécurité routière du Finistère et Groupement de Gendarmerie du Finistère | 7 635 | 288 | 3,77 % |
| Direction départementale de la sécurité publique du Finistère (DDSP29) | 764 | 22 | 2,88 % |
| Total | 8 399 | 310 | 3,69 % |

⁽¹⁾ CSA : contrôle système automatisé.

Pour l'année 2022, le nombre d'excès de vitesse relevés était de :

8 399 hors CSA mobile dont 310 > à 40 km/h.



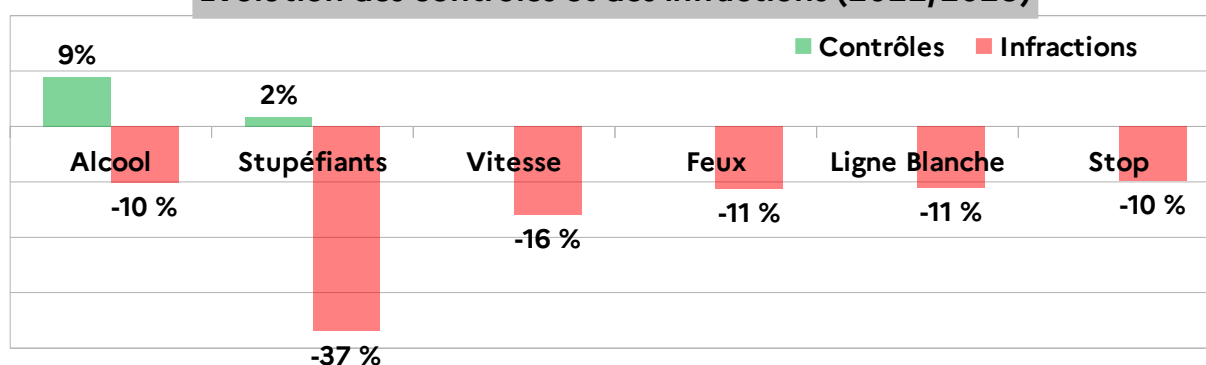


4 – Bilan des contrôles

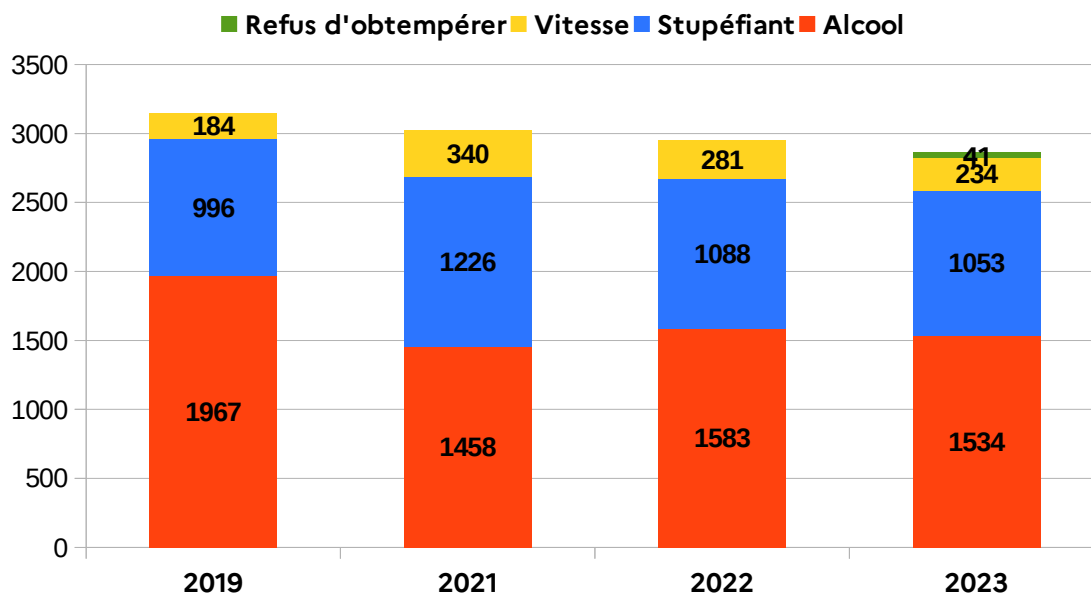
Entre 2022 et 2023, les forces de l'ordre ont augmenté leurs contrôles des infractions graves génératrices d'accidents (+9 % de contrôles pour l'alcool et + 2 % de contrôles pour les stupéfiants). L'on constate une baisse de la constatation des conduites sous l'emprise alcoolique (- 10 %) et une forte baisse de la constatation des conduites sous stupéfiants (- 37 %).

| Infractions | 2019 | 2022 | 2023 | Variation 2019/2023 | Variation 2022/2023 |
|-------------|-------|-------|-------|---------------------|---------------------|
| Alcool | 3 609 | 3 068 | 2 758 | -23,58 % | -10,10 % |
| Stupéfiants | 1 134 | 2 212 | 1 395 | + 23,02 % | - 36,93 % |
| Vitesse | 8 160 | 9 987 | 8 399 | + 2,19 % | - 15,90 % |

Evolution des contrôles et des infractions (2022/2023)



Évolution du nombre de suspensions de permis de conduire.





Les suspensions administratives du permis de conduire sont en baisse par rapport à 2022 (- 5 %). Cette baisse se répartit également pour tous les motifs :

- alcool : -3,19%
- stupéfiants : - 3,32 %
- vitesse : - 20,09 %

Evolution du nombre de pose d'EAD

En 2023, 191 dispositifs de type éthylotest anti-démarrage (EAD) ont été installés par les différents ateliers agréés par la préfecture du Finistère contre 185 dispositifs en 2022.



Observatoire départemental de sécurité routière - Rappel historique

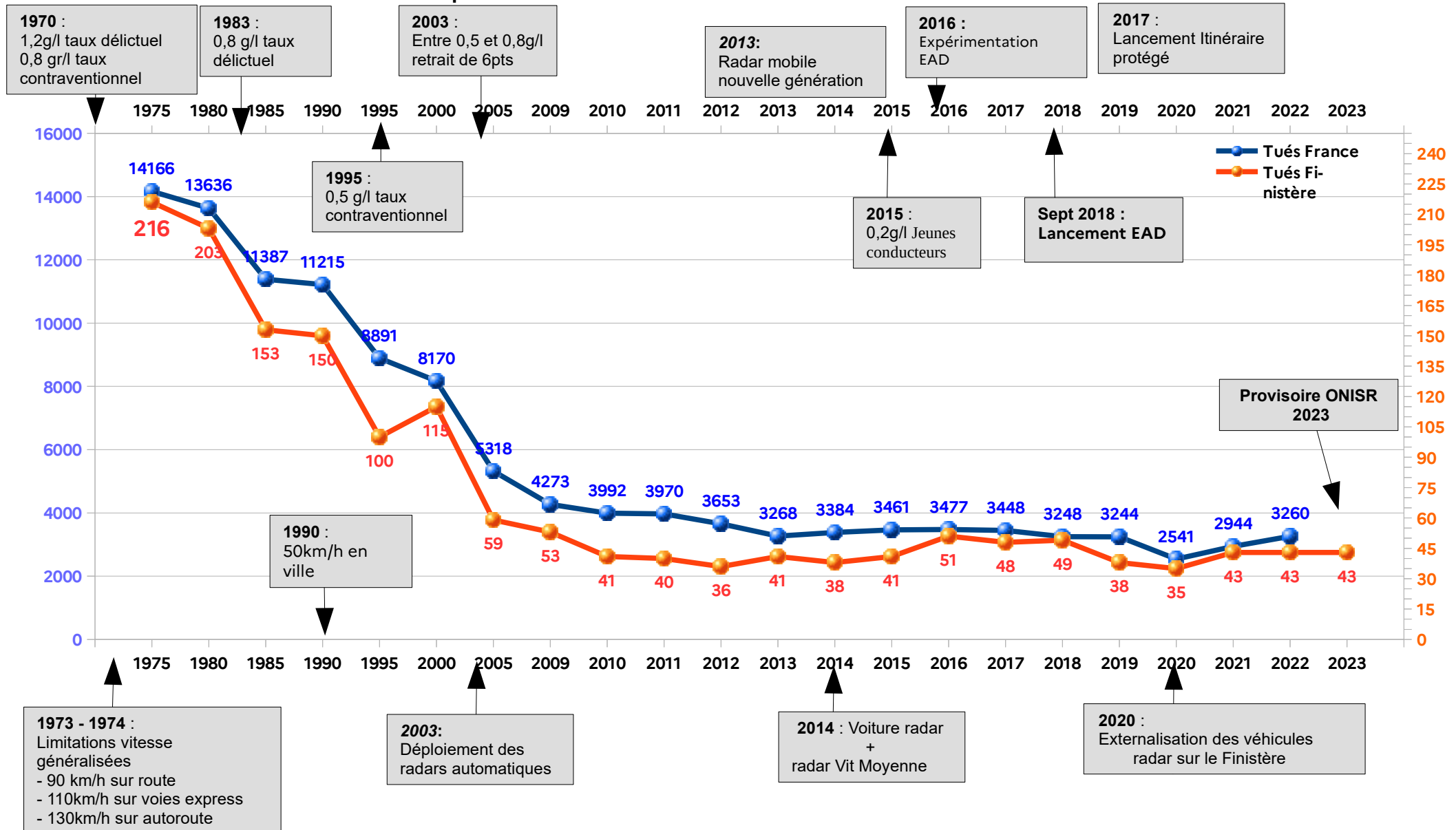
- 1. Évolution de la mortalité routière en France et dans le Finistère en lien avec les mesures prises en matière de sécurité routière 1975-2022.**

- 2. Évolution des ATBH dans le Finistère depuis 2012.**



Accidentalité du Finistère Bilan 2023

1. Evolution de la mortalité routière en France et dans le Finistère en lien avec les mesures prises en matière de sécurité routière 1975-2022





2. Evolution des accidents, tués, blessés et blessés hospitalisés (ATBH) dans le Finistère depuis 2012

